

Sauvegarde et Embellissement de LYON

Association loi de 1901

Agrée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

BULLETIN DE LIAISON

N°30

JUIN 1991

Ville, Ferroviaire, Embellissement

Comment ces trois thèmes peuvent-ils coexister en bonne harmonie ?

Si le ferroviaire a, dès ses origines, investi la cité, ne serait-ce que par nécessité, celle-ci en a souvent bénéficié, pour son économie et sa vitalité.

Mais ces retombées positives n'ont-elles pas été souvent acquises au détriment de l'environnement et de l'équilibre esthétique de la ville ?

Ces blessures doivent-elles rester vives ? La cité doit-elle souffrir quotidiennement de cette laideur et de ces déformations, ou bien peut-on envisager d'apaiser ses maux ? Avec quels soins, avec quels remèdes ?

Cette question vous concerne peut-être personnellement, que ce soit par la fréquentation régulière d'une gare ou d'un pont ferroviaire, dont vous déplorez la présentation ou l'aspect détonnant dans l'environnement immédiat, ou que ce soit par intérêt plus général (attirait vis-à-vis des questions d'aménagement urbain).

SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT de LYON se propose d'approfondir ce sujet dans les prochaines semaines, de la même façon qu'elle a déjà formulé de justes diagnostics, et proposé des thérapeutiques urbaines pour d'autres dossiers : Quais et Bas-Ports du Rhône, Espace LAMOTHE, Site de l'Amphithéâtre des Trois Gaules,...

N'hésitez pas à faire partager vos réflexions pour enrichir une approche pragmatique, par une analyse de l'existant et une synthèse de propositions constructives.

Ce peut être un témoignage, une information, la formalisation d'une analyse personnelle et originale, éventuellement accompagnée de photographies, de schémas, de plans, sur un point critiquable ou sur une réalisation remarquable, à LYON ou dans une autre ville, qui puisse servir de référence à reproduire.

Ce peut être une envie de travailler sur ces thèmes, de façon élargie, dans le cadre d'un équipe d'amateurs passionnés.

UN AMOUR DE PIERRE...

Par ces temps "de grisaille, de froidure et de pluie", par ces temps de menaces, de tortures et de cris, je m'en allais, laissant se perdre mes pas, au hasard de la ville.

Sous un porche incertain, tout à coup, un amour de pierre a surgi.

Sourire gris clair comme le ciel, gris sale comme la rue, gris vert comme l'eau, mais sourire.

L'artiste avait retenu, dans la pierre, cette douceur séculaire et, à travers les âges, il nous confiait son angelot pour l'aimer, le sauver et l'embellir.

Le message était clair à mes yeux : l'artiste passé et l'admirateur d'aujourd'hui ne sont qu'un, que l'œuvre soit monumentale ou très modeste.

Pour moi, point de compétences techniques en matière d'urbanisme.

Seulement quelques miettes de poésie sur ma ville que j'aime.

Ma façon, à moi, de soutenir S.E.L. et son action.

Liliane ANDRE

Dans tous les cas, contactez le siège de l'association :
S.E.L. - 2 Bd des Belges - 69006 LYON.

Compte-Rendu de la réunion du Jeudi 21 Février 1991

Le Président salue et remercie les nouveaux participants et, en l'absence de M. BONNARD, rapporte les principaux échos de presse :

- Place des Terreaux, La S.E.R.L. a ouvert une permanence d'information sur le P.R.I. des Pentes de la Croix-Rousse, baptisé "Vivantes, les Pentes".
- Lyon-Métro a réagi, par des observations et des suggestions au nouveau "plan de déplacements urbains" qui prévoit notamment des modifications de certains transports en commun
- Place Antonin Poncet et Cité Internationale : les schémas et plans présentés récemment sont-ils bien ceux qui verront leur réalisation ?...
Il est surprenant qu'après des phases de réflexion, de présentation et de concertation, telles que nous les avons connues, entourées de toutes les dispositions légales nécessaires, le dossier du Quai Achille Lignon se trouve une nouvelle fois modifié...
- Mercredi 20 février 1991, lancement de la Maison de l'Environnement, par la FRAPNA et l'UCIL.

Avant de passer la parole à M. GUERIN pour un exposé sur "le parc des Hauteurs", M. GATEAU souhaite que les membres de S.E.L. se mobilisent pour la rédaction d'articles destinés au Bulletin de Liaison, qui est un outil de communication et un vrai ferment d'idées.

La Secrétaire
M. GIRAUD

Présentation du futur "Parc des Hauteurs"

par
M. Pierre Dominique GUERIN,
de la COURLY

Après la Tête-d'Or, Parilly, et dans une certaine mesure le confluent, notre ville pourra s'enorgueillir d'avoir le "Parc de Hauteurs", perché sur un site exceptionnel, la Colline de Fourvière.

Né d'une volonté municipale, le Parc de Hauteurs se veut être une réalisation à court terme d'un ensemble de promenade, sur un site de 60 ha. Le but est de proposer aux lyonnais un nouveau parc en centre-ville, mais aussi un parc d'agglomération.

Dans un premier temps, un chemin de belvédère pourrait être ouvert aux promeneurs : Basilique - Chemin du Corbillard - La Sarra - Loyasse - rue du bas-cimetière - monté du Cardinal Gerlier - jardin de la Visitation.

A terme, on envisagerait l'entretien et l'amélioration des boisements de certaines propriétés privées. Pour cela, une convention devrait précédemment être établie.

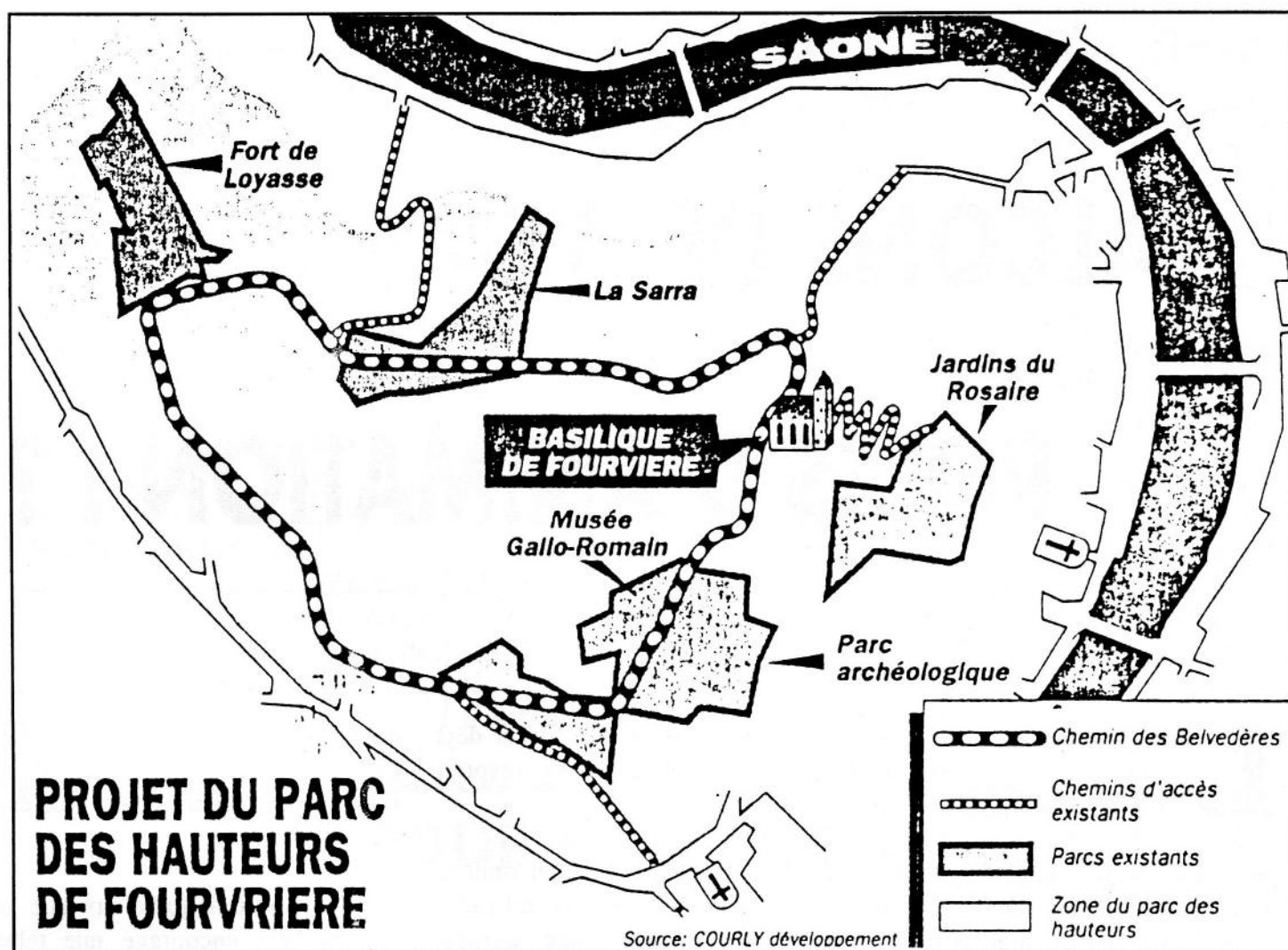
Enfin, des chemins de liaison secondaires, et d'autres allant jusque vers la Saône (quai Pierre Scize, quai Fulchiron) pourront être créés.

Le caractère historique de la colline est très marqué, les ruines romaines attestent de l'origine de la cité, tandis que la basilique et les couvents alentours rappellent sa tradition chrétienne.

Le site choisi détient donc de précieux atouts : connu de très nombreux visiteurs (pèlerinages, visites culturelles de Musée Archéologique et des théâtres antiques), il recèle des ressources cachées dans un environnement parfois médiocre. Un parcours à sa périphérie révèle des surprises magnifiques.

Diversifier son aspect culturel (arboretum, expositions à thème : "raconter la ville", "histoire de la terre"...) le compléter par un volet plus ludique (cheminement en belvédère) tels sont les objectifs de la création du Parc.

L'accessibilité au site, tout en le protégeant d'un accès du trafic routier, est un point délicat. Trop de voitures, des cars de tourisme sur la colline sans parking de dissuasion (à Saint-Paul ? à la Sarra ?) et sans un circuit judicieux, nuirait à l'existence même du parc



Outre la présence du funiculaire, l'ouverture de la ligne D du métro en septembre 1991 améliorera l'accès. L'idée de poursuivre cette ligne par un "ascenseur incliné" est à l'étude, les transports en commun devant être favorisés.

L'utilisation par les cars de l'ancien chemin du Corbillard, telle que le proposait S.E.L. dans son étude sur le désenclavement de Fourvière, ne semble pas pouvoir être retenue, compte-tenu du coût que représenterait la reconstruction du tablier du pont devant supporter

cars et voitures. En outre, le vallon risquerait de se trouver défiguré.

Le Parc des Hauteurs est un projet qui doit encore s'enrichir d'idées, de suggestions.

Cependant, des aménagements ont déjà débuté l'automne dernier. c'est le cas de la liaison piétonne entre Fourvière et Saint-Jean, par le chemin du Jardin du Rosaire (de la Commission de Fourvière) et le bois, pour partie débroussaillé, entre la montée Saint-Barthélémy et la Montée Nicolas de LANGE.

L'espace vert sur l'ancien site éboulé au début du siècle nécessite des sondages géologiques préalables qui se révèlent très lourds.

Le souhait est celui de l'ouverture à l'automne 1991 du cheminement Fourvière-Saint-Jean, et début 1992 le premier aménagement du Chemin du Belvédère

BALCONS DE LYON,

POLES D'ANIMATION ! ?

Lyon n'est pas sans posséder quelques atouts du fait de son site (que beaucoup de villes doivent lui envier) ; certaines cités se sont payé de grandes tours panoramiques où il est possible de s'offrir quelque point de vue tout en sirotant quelque verre ou en grignotant quelque spécialité du terroir. Mais à Lyon il est difficile de pouvoir se rincer tout à la fois l'œil et le gosier...

Sans doute pensera-t-on d'abord à la terrasse prestigieuse de Fourvière où la chance pour le touriste de se mouiller les amygdales devant le panorama n'est donnée qu'à la condition qu'il fasse preuve d'une certaine curiosité et qu'il ait acquis un bon entraînement dans le domaine du jeu de piste. D'autres possibilités semblent également ignorées au-dessus des théâtres, au cœur du parc archéologiques. Doit-on considérer que ces lieux ne se prêtent pas à la consommation de boissons ? Peut-

être doit-on se dire qu'il est déjà bien d'avoir le droit d'y respirer l'air local...

Alors, tant pis, abandonnons l'espoir de boire dans un tel cadre et proposons une autre terrasse moins prestigieuse mais non dénuée de charme.

Nous pensons en effet au balcon remarquable de la Place Rouville, à mi-pente de la Croix-Rousse, au dessus des courbes de la Saône, balcon qui, outre la vue de Lyon sous un angle pittoresque, offre une grande surface de macadam grise, aujourd'hui inutile.

Alors pourquoi ne pas transformer cette terrasse en l'animant avec un équipement dans le genre "pied humide" ou "pavillon", qui pourrait devenir aussi bien un point de rendez-vous recherché qu'un poste d'observation privilégié sur la ville ; cet espace ne se situe-t-il pas à la fois sur un parcours touristique, entre le site de l'amphithéâtre et celui des superbes jardins suspen-

dus des Chartreux, et à proximité de nombreux points d'animation nocturne (night-clubs, cafés-théâtres...) ?

Il nous paraîtrait judicieux que la municipalité encourage une telle initiative, dans le but de donner vie à la ville aussi bien que s'apporter un peu plus d'éléments probants quant à la volonté d'ouverture et d'accueil (en particulier au tourisme).

Et comme nous l'avons vu plus haut, cette initiative pourrait bien avoir des petites sœurs.

Ce serait là une occasion de faire un bon exercice d'architecture contemporaine dans le domaine de la structure légère et transparente. Autrement dit, un bon support pour un concours, à rapprocher peut-être d'autres initiatives concernant le mobilier urbain.

Jacques BONNARD

AMENAGEMENT DE L'ESPACE URBAIN : EXEMPLE A SUIVRE !

On ne peut, dans ces pages, se contenter de critiquer ou de préconiser ; il importe, chaque fois que l'occasion se présente, de relever les points positifs dans le domaine des réalisations.

Nous pensons aujourd'hui à un ensemble situé aux confins de la Croix-Rousse, à proximité du bas de la Montée de la Boucle.

En effet, là se trouve la petite église de SAINT EUCHER, dotée d'un clocher sympathique et de façades fraîchement ravalées qui la rendent digne d'intérêt.

Mais plus récemment, au-dessus de celle-ci, dans l'axe des rues Mascrany et Rüplinger, vient d'être aménagée une bande de terre pentue, attenante à un escalier. Ce petit espace vient de passer de l'état d'éboulis de terre à l'état de jardin, avec un mélange savant de végétal et de minéral, et un équipement de bornes lumineuses au design contemporain. Cet ensemble que l'on peut particulièrement apprécier en montant en voiture par la rue Eugène Pons, en face du pont Winston Churchill, transforme radicalement ce coin

reculé de la ville.

Notons également que certains murs jouxtant cette bande de terrain ont fait l'objet d'un bon ménage de printemps et laissent espérer un traitement équivalent pour ceux qui leur font face, pour parachever ce coup de baguette magique !

Nous approuvons de telles initiatives que nous pouvons souhaiter voir multipliées par dix à travers la cité. Ce sont bien de telles réalisations qui peuvent, petit à petit, transfigurer la ville.

J.B.

LE LOUP ET LE FAISANT...

par Jean Luc CHAVENT

Située en bordure de la rue Michel Berthet, la grande maison renaissance laisse l'impression de résister face au vaste chantier de "Gorge de Loup".

Dotée d'une très belle galerie à "l'italienne", la dénommée "Maison du Faisant" -du nom de son propriétaire au XVI^e siècle- présente un bon état général malgré quelques fissures.

Actuellement, dans le cadre du remembrement du quartier Saint-Pierre, et très prochainement avec l'implantation déjà bien avancée de la future station de Métro, plusieurs éléments risquent de nuire

fortement à l'esthétique mais également, et surtout, à la "durée de vie" de cet édifice.

Ainsi, au ras de la façade Nord, a été creusée une profonde excavation (accès à la future station) ; un mur de soutènement, très massif (en béton armé), a été construit à 1 m 20 de la façade, avec une montée d'escalier très raide.

L'entrée de la trémie qui doit passer sous la rue Michel Berthet est couverte par une grosse poutre, également massive, dans l'alignement de la façade Ouest.

Côté Sud, un petit immeuble des années 50 s'approche d'elle à peine à quatre mètres et forme avec elle une cour que vient fermer sur le troisième côté, le long de la

rue, un énorme garde-corps, qui ne paraît pas nécessaire et qui barre une perspective sur la bâtisse.

Alors que la configuration du terrain en face de la maison semble permettre le recul, la chaussée de la rue remodelée longe la façade de près, en interdisant tout aménagement (plantations) qui aurait pu contribuer à la mise en valeur de l'édifice. Peut-on modifier ce tracé ?

Souhaitons enfin que la barrière non encore réalisée, au Nord de la façade Ouest, présente une discrétion suffisante pour respecter la perspective sur la façade Nord (celle de la galerie !).

Compte-Rendu de la réunion du Jeudi 18 Avril 1991.

En ouvrant la séance dans le local du 28 rue de la Part-dieu, le Président fait un nouvel appel aux participants pour la rédaction d'articles destinés au Bulletin de Liaison.

Sur une idée de Jacques BONNARD reprise en tête du présent Bulletin, il propose la mise en chantier d'une étude sur "le Ferroviaire dans la Ville", s'attachant particulièrement à concilier le fonctionnel et l'esthétique.

A propos de voies ferrées, la question du tramway est soulevée ; il serait intéressant d'avoir des échos des nouvelles expériences dans ce type de transport en commun. (NANTES ? GRENOBLE ?).

- Participant régulièrement aux travaux de la Commission Technique du P.R.I. des Pentes de la Croix-Rousse, M. GATEAU indique que la procédure du P.R.I. est en cours de révision, les A.F.U.L. sont

remises en question, constatation ayant été faite d'une certaine imperfection dans le traitement social et de relogement.

- La prochaine réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme est fixée au 26 Avril sur le thème de la composition urbaine (les quartiers) et de l'image générale de la Ville.

- M. MEUNIER donne lecture d'une lettre reçue de M. LUCION, ancien membre de S.E.L., au sujet du projet du périphérique Nord et des dommages qui seraient causés aux berges du Rhône par sa réalisation. Une autre Association, active dans le quartier SAINT-CLAIR, présente une variante à ce projet.

Bien que S.E.L. ne puisse apporter à ce jour de suggestions particulières, il n'en demeure pas moins que certains de ses membres s'interrogent sur la

nécessité de construction du tunnel.

- Une opération "Moteur Propre" se déroule depuis le 8 Avril dans le but de sensibiliser les automobilistes lyonnais à leur participation à la pollution atmosphérique.

Deux points de contrôle : Mairie du 8ème Arrondissement et Quai Achille Lignon.

- Du 5 au 10 Juin 1991, le Ministère de l'Environnement propose "les Journées de l'Environnement" et demande notamment aux Associations d'organiser diverses manifestations à cet effet.

Le Président présente ensuite M. Jean-Luc CHAVENT venu nous parler d'un sujet jusqu'ici inexploré par S.E.L., les souterrains de LYON.

La Secrétaire
M. GIRAUD

LES SOUTERRAINS DE LYON

M Jean-Luc CHAVENT possède une superbe collection de diapositives sur les galeries souterraines de LYON, il sait en parler avec passion. Il est difficile de rapporter ici toutes les émotions, le caractère étrange et l'impression d'être hors du temps, que nous avons ressentis en visionnant ces photos.

Les galeries lyonnaises présentées ne sont pas naturelles, mais bien l'oeuvre de l'homme. Pour des raisons de sécurité, elles restent aujourd'hui inaccessibles au public.

Depuis l'époque romaine, l'homme a creusé des galeries, principalement pour trouver de l'eau. Celle-ci est abondante sous les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse.

La consolidation des terrains, notamment à Fourvière, est aussi une raison de leur existence. Toutefois, l'origine de certaines d'entre elles reste inexpliquée.

Les Galeries Privées :

A Fourvière, les galeries sont souvent méconnues.

Petites (de 1,8 à 0,60 m de large), creusées de 7/8 m sous terre, elles sont faites de pierres et de galets sur une longueur de 20 m environ, et présentent de nombreuses bifurcations.

L'eau omniprésente est parfois encore bue par les propriétaires

des terrains.

Les galeries romaines alimentent plusieurs bassins. Parfois hautes de 3 m sous voûte, elles présentent des concrétions calcaires. A leur extrémité, l'appareillage disparaît et l'eau vient par infiltration. D'une manière générale, il n'y a pas de cohérence entre elles.

Des galeries situées derrière le Conservatoire ont au sol des "goures" au revêtement très poreux. Là aussi les pierres et les racines sont couvertes de calcaire ; des stalagmites en formation préfigurent un "peigné".

La photographie d'une galerie dont le travail de consolidation n'est pas terminé, nous rappelle que jusqu'au XIX^e siècle, le creusement se faisait sans chariot, et longtemps encore à la torche.

Les réseaux de Galeries Publiques :

On ne connaît pas l'origine du réseau dit "des Fantasques" sous la colline de la Croix-Rousse. Les Soeurs des Colinettes l'auraient-elles creusé aux XVI^e et XVII^e siècles pour trouver de l'eau ?

Sur 5 km de long, appareillées en briques, les galeries s'élargissent souvent en places. C'est un réseau en "Arêtes de poisson", qui se rapproche le plus de celui des Catacombes à PARIS.

Il n'y a aucun point de repère possible...

Au niveau de la rue Bodin, 5 niveaux de galeries s'étagent

jusqu'en dessous du niveau du Rhône, avec des marches hautes de 40 à 50 cm.

L'usage, la coutume ou la légende parlent de l'existence d'un lac souterrain.

Est-ce la Citerne Berelle de 250 m³ dont on ne connaît pas l'origine ? ou bien à partir du puits de 88 m de hauteur qui part de la Place de Trion et qui arrive dans une grande galerie drainante de 2 km de long et de 1,80 m sous voûte, mais qui ne débouche ni sur un lac, ni sur un bassin ?

Sous le Cours du Général Giraud, le rocher est omniprésent, la galerie visitée réserve des surprises : pour une raison inexpliquée, elle penche...

Chaque grande période apportant sa pierre à l'édifice, on trouve par exemple des fontaines du XVIII^e siècle construites par les Soeurs de l'Antiquaille dans une galerie romaine de Fourvière...

Il existe aussi des galeries en dehors de LYON, telle l'ancienne galerie qui a servi, à SAINT-RAMBERT, au creusement et à l'évacuation des déblais pour la ligne LYON-PARIS...

Au cours de l'abondant diaporama qui nous a été présenté, nous avons également apprécié le courage ou la témérité de M. CHAVENT.

 ATTENTION !!!

La prochaine réunion de l'Association se tiendra à
la Mairie du 2ème Arrondissement de LYON
(entrée Rue Bourgelat)

le Jeudi 20 Juin 1991, à 18 h 30.

Monsieur Albéric de LAVERNEE, Maire du 2ème Arrondissement de LYON, Conseiller Général du Rhône, accueillera les membres de S.E.L., et présentera le programme des travaux décidés dans la Presqu'Ile, et en particulier ceux qui concernent le quartier "Au-delà des Voûtes" de la Gare de Perrache.

Nous espérons une participation nombreuse à cette réunion et insistons sur l'horaire de 18 h 30 à respecter.

I N F O S - S E L

BONNE NOUVELLE POUR LE PARC DE LA TÊTE-D'OR.

La course des Pennons de LYON n'aura pas lieu au Parc en 1991.

La protestation exprimée dans notre Bulletin de Juin 1990 n'aura pas été vaine !

Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, nous apprenons maintenant que la Fête sans Frontière est elle aussi déplacée cette année, et aura lieu au Stade de Gerland le 16 Juin 1991.

Malheureusement, le Parc de la Tête-d'Or n'échappera pas au TOUR de FRANCE, et cette manifestation doit se traduire par une coûteuse réfection des allées principales.

ATTENTION AU TRAMWAY !

Si l'on en croit les relevés topographiques qui viennent d'être réalisés sur l'Avenue Foch et sur l'Avenue de Grande-Bretagne, le tracé du tramway prévu pour la desserte de la Cité Internationale et, au-delà, du Campus de la Doua, passerait sur le trottoir côté EST de ces artères, ce qui conduirait à "sacrifier" non seulement des places de stationnement sur l'Avenue Foch, mais aussi et surtout une rangée de platanes de l'Avenue de Grande-Bretagne... !

Qu'en pensent les riverains concernés ?

**Avez-vous pensé à régler
la cotisation 1991 ? ...**

SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON

Président :

Jean GATEAU

2, boulevard des Belges

69006 LYON T. 78.93.11.78

Secrétaire :

Marielle GIRAUD

14, rue Pierre Corneille

69006 LYON T. 78.52.33.10

Trésorière :

Claude ROUX-DUPLATRE

20, rue de l'Oratoire

69300 CALUIRE T. 78.63.14.23